


FACE AUX VIOLENCES ALIMENTAIRES, COMMENT LUTTER CONTRE LA FAIM?



Ceinture
Aliment-Terre
Liégeoise

Bâtiment Horizon : Avenue de
Jupille, 16 - 4020 Liège
04 223 15 51
info@catl.be
www.catl.be



Face à l'ampleur de la précarité alimentaire en France, l'anthropologue Bénédicte Bonzi a forgé le concept de « violences alimentaires ». Son analyse vaut également pour la Belgique. Si ces violences alimentaires touchent d'abord les plus fragilisés de notre société, elles touchent aussi les volontaires impliqués dans l'aide alimentaire, les paysans, chaque mangeur et finalement, la planète tout entière. Mais que signifient exactement ces violences alimentaires ? Et comment lutter contre la faim sans renforcer le système qui la génère ?

LES VIOLENCES ALIMENTAIRES

Le concept a été forgé par l'anthropologue française Bénédicte Bonzi. Ancienne éducatrice spécialisée, elle a réalisé une thèse de doctorat sur le don alimentaire qui l'a amenée à développer le concept de violences alimentaires. Pour ce faire, elle a passé cinq ans en immersion aux Restos du cœur. En mars 2023, elle publie un livre qui reprend ses conclusions: *La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires*¹. Elle travaille aujourd'hui comme chercheuse associée au LAIOS (Laboratoire d'Anthropologie des institutions et des organisations sociales)² de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris.

Selon elle³, « **les violences alimentaires se caractérisent par la force intentionnelle ou non qui empêche une personne d'accéder à son droit à l'alimentation, ceci donnant lieu à des atteintes physiques ou morales** ». Cette violence est située dans un contexte particulier, celui d'un pays où la nourriture circule en abondance et où le droit à l'alimentation n'est pas respecté.

Les atteintes sont physiques parce que les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire ont plus de **risque d'être en mauvaise santé** avec, par exemple, des problèmes d'obésité, d'hypertension artérielle, d'anémie et des problèmes dentaires. Les **atteintes sont psychologiques** également, parce que l'aide alimentaire fait vivre les « bénéficiaires » dans **la honte, la culpabilité, la frustration, les menaces** (il faut respecter les règles sinon...) et **ne respecte pas leur dignité** (vision qu'ils ont d'eux-mêmes, vision qu'ils pensent que les autres ont d'eux).

Ces violences se manifestent aussi de manière **visible et invisible**. Les atteintes visibles sont principalement physiques avec les **maladies et les carences alimentaires**. Mais elles touchent aussi au comportement et à la sociabilité: **manger très rapidement, manger mal, manger seul**. La faim rend nerveux et irritable aussi. Les atteintes invisibles sont plus nombreuses et ont un impact très fort sur les personnes, il s'agit de la perte de l'estime de soi, de son assurance et le développement d'un **sentiment de vulnérabilité**. D'après Bénédicte Bonzi, différentes catégories peuvent être retenues : **l'isolement, la frustration, l'intimidation, le contrôle, le harcèlement, les menaces et l'inversion de la culpabilité**⁴.

¹ <https://www.seuil.com/ouvrage/la-france-qui-a-faim-benedicte-bonzi/9782021480832>

² <https://www.ehess.fr/fr/laboratoire-danthropologie-institutions-et-organisations-sociales-laios>

³ BONZI Bénédicte, *La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Le Seuil, Paris, 2023.

Bénédicte Bonzi parle de la France, mais ses conclusions s'appliquent sans problème à la Belgique. Avec son concept, elle explique que l'on ne meurt plus de faim dans nos pays, mais de l'absence de consistance politique et de liens sociaux que la nourriture devrait assurer d'un bout à l'autre de la chaîne.

Elle souligne que **les violences alimentaires ne sont pas dues à l'action des nombreux volontaires qui distribuent de l'aide alimentaire**. Au contraire, elle pense qu'ils sont en combat contre le système alimentaire devenu complètement injuste et toxique. Pour Bénédicte Bonzi, **les violences alimentaires sont le résultat de l'instrumentalisation par le complexe agro-industriel de l'aide alimentaire, permises par l'absence de droit à l'alimentation**.

UN DROIT À L'ALIMENTATION BAFOUÉ!

L'article 25⁵ de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 consacre l'alimentation comme un droit. Et c'est avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) que le droit à l'alimentation est reconnu de manière plus précise. Le PIDESC a été ratifié en 1966 par plus de 160 États. Ce qui signifie que la quasi-totalité des pays du monde, dont la Belgique et la France, ont une obligation légale de respecter le droit à l'alimentation⁶.

Selon le Rapporteur spécial du droit à l'alimentation des Nations Unies, Michael Fakhri, le droit à l'alimentation est défini comme «le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit aux moyens d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.»⁷

⁴ La fiche sur « Les violences alimentaires » des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) : <https://www.civam.org/wp-content/uploads/2021/02/FICHE-15.pdf>

⁵ <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/#:~:text=Article%2025&text=La%20maternit%C3%A9%20et%20l'enfance,de%20la%20m%C3%AAme%20protection%20sociale>

⁶ <https://www.fian.be/-le-droit-a-l-alimentation-?lang=fr>

⁷ <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-food/about-right-food-and-human-rights>

L'alimentation durable se définit comme une alimentation choisie, variée, saine et nutritive, autant que possible de proximité, et dont la production et les circuits de transformation et de distribution sont respectueux des humains, du bien-être animal, de l'environnement et du climat.

Malheureusement, dans les faits, rien n'est mis en place pour faire respecter le droit à l'alimentation qui est trop souvent perçu comme un accès aux marchés pour se nourrir, faisant du marché la réponse principale de la lutte contre la faim. Cela donne l'impression que les États confondent droit à l'alimentation avec aide alimentaire.

UNE AIDE ALIMENTAIRE OU UNE AIDE HUMANITAIRE ?

En Belgique comme en France⁸, **chaque année, l'aide alimentaire prend de l'ampleur**. Aujourd'hui, chez nous, on estime que ce sont **600 000 personnes qui ont besoin de l'aide alimentaire** (contre 90 000 personnes, il y a vingt ans). Comme le dénonce Brigitte Grisar (de la Fédération des Services Sociaux⁹) et Jacques Esnault dans leur conférence gesticulée «*Faim de vie*», cette aide alimentaire correspond en fait à l'expression politiquement correcte d'une aide humanitaire¹⁰ !

Or, comme toute aide humanitaire, l'aide alimentaire ne constitue pas une solution durable et n'offre aucune perspective à celles et ceux qui en bénéficient. Ce dispositif, qui devrait être temporaire, prend racine dans une société où se délitent la solidarité structurelle et les droits au profit de la charité et de la philanthropie. Et on peut s'interroger avec Bénédicte Bonzi sur les dons des grandes fortunes¹¹ alors que, d'un autre côté, les États leur font tout un tas de cadeaux fiscaux et d'allègement d'impôt. Rappelons-nous que l'acte du don peut constituer un acte de domination.

⁸ On estime que huit millions de Français dépendraient de l'aide alimentaire.

⁹ FDSS : <https://www.fdss.be/fr/>

¹⁰ PINTO Renato, *Aide alimentaire ou aide humanitaire ?*, Action Vivre Ensemble, 2020. Disponible sur <https://vivre-ensemble.be/aide-alimentaire-ou-aide-humanitaire>

¹¹ Comme par exemple le don controversé de Bernard Arnault, propriétaire multimilliardaire français du groupe LVMH, qui a versé un "don solidaire" de dix millions d'euros en septembre 2023 pour répondre à l'appel d'urgence des Restos du cœur à qui il manquait 35 millions d'euros pour boucler l'année.

L'AIDE ALIMENTAIRE, UN DÉBOUCHÉ ÉCONOMIQUE POUR L'AGRO-INDUSTRIE?

Dans son essai¹², Bénédicte Bonzi montre comment l'aide alimentaire est devenue un débouché économique à la surproduction de l'agro-industrie et dénonce un véritable marché de la faim. En effet, elle explique comment la loi française de juillet 2010 sur la modernisation de l'agriculture et de la pêche a fait du don alimentaire un débouché agricole à part entière. Il y a aussi tous les mécanismes de défiscalisation concernant les dons alimentaires («Loi Coluche»).

En Belgique également, **les entreprises qui font des dons d'invendus alimentaires peuvent récupérer la TVA**. La Fédération Belge des Banques Alimentaires appelle également le monde politique à mettre en place un système identique au français : une réduction plus importante d'impôt sur la base de la valeur financière nette des aliments donnés, en tenant compte des coûts de stockage et de transport¹³.

L'argument généralement avancé est celui de la lutte contre le gaspillage. Or, il ne s'agit pas de «gaspillage», mais bien d'une «surproduction» qui fait partie intégrante du « business plan » (ou plan d'affaires) des entreprises de l'agro-industrie. En effet, pour se garantir la fidélité de la clientèle, la disponibilité, à tout moment, de tous les produits doit être garantie. Les dispositifs de défiscalisation ne font qu'encourager la surproduction des grandes entreprises et les dons des invendus constituent donc une sorte de «socialwashing» (ou blanchiment social). Le don des invendus fait donc passer les grandes enseignes pour philanthropes et indispensables aux personnes précarisées, alors qu'il est d'abord mis au service de la maximisation du profit des multinationales de l'agrobusiness en même temps qu'il leur donne de la légitimité.

On le voit, **dans le système actuel, la personne qui a faim est devenue une variable d'ajustement pour le marché agroalimentaire**. D'autres, plus militants encore, vont jusqu'à affirmer que **les pauvres sont les « poubelles éthiques » de l'agro-industrie¹⁴**.

¹² BONZI Bénédicte, *La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Le Seuil, Paris, 2023.

¹³ Voir l'article de RTBF Info : *Les banques alimentaires demandent un encouragement fiscal pour les dons d'aliments*, 29 septembre 2021. Disponible sur: https://www.rtbef.be/info/economie/detail_les-banques-alimentaires-demandent-un-encouragement-fiscal-pour-les-dons-d-aliments?id=10850828

¹⁴ COHEN Sarah et MARTIN Tanguy, *De la démocratie dans nos assiettes. Construire une Sécurité sociale de l'alimentation*. Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2024, p.35-36.

AGRO-INDUSTRIE ET AGROBUSINESS

Quand on parle de l'agro-industrie ou de l'industrie agroalimentaire, il est question d'un secteur d'activité qui rassemble les entreprises de production, de transformation, de logistique et de commercialisation des aliments industriels. On peut y ajouter les acteurs financiers et tous les services économiques qui s'y rattachent (crédit bancaire, assurance, gestion des marchés et spéculation, etc.). On parle alors d'agrobusiness. Il s'agit d'un véritable système économique, qui contrôle l'ensemble des filières agricoles, industrielles et commerciales pour organiser une agriculture productiviste et maximiser les profits.

Dans ce contexte, et même si les volontaires des associations croient sincèrement à la pertinence de leur action et que celle-ci est malheureusement nécessaire dans le contexte actuel, il apparaît de plus en plus clairement que **l'aide alimentaire est l'alliée, malgré elle, d'un système agroalimentaire qui détruit l'environnement et génère malbouffe et précarité.**

Bénédicte Bonzi souligne qu'organisée telle quelle, l'aide alimentaire permet de ne pas remettre en question la surproduction de l'agrobusiness. Cela favorise **la fuite en avant au profit de l'industrie qui surproduit, dévalorisant le travail d'agriculteurs mal rémunérés et détruisant l'environnement au passage.** Et ce dans un contexte mondial où un tiers de la production alimentaire est jeté.

Finalement, explique-t-elle encore, du côté de la faim, **la première chose que permet l'aide alimentaire, c'est le maintien de la paix sociale.** Cela évite des émeutes de la faim.

DES VIOLENCES ALIMENTAIRES À TOUS LES NIVEAUX

L'aide alimentaire est donc devenue la béquille d'un système alimentaire qui dysfonctionne complètement et génère des violences à tous les étages !

Il y a **des violences pour les personnes précarisées** d'abord, on en a parlé plus haut. Les « bénéficiaires » de l'aide doivent faire face à toutes sortes de vexation et sont victimes de curieux paradoxes, comme celui qui veut que, d'un côté, elles soient mal vues quand elles critiquent les invendus, produits blancs et autres aliments industriels qu'on leur donne en colis et que, d'un autre côté, elles soient stigmatisées pour leur manque d'« éducation » à la diététique. Et puis, il y a évidemment la violence d'avoir faim et de manger mal tout en vivant dans une société d'abondance où la nourriture est partout, et colonise même nos esprits avec la publicité.

Pourtant, les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas le choix et ne mangent pas ce qu'elles veulent à cause des contraintes économiques. Dans le budget des ménages appauvris, l'alimentation est une variable d'ajustement et l'euro/calorie est moins cher pour les produits industriels (contenant beaucoup de sucres et graisses transformées) que pour les fruits et légumes frais.

Mais Bénédicte Bonzi le rappelle, ce n'est pas la distribution alimentaire qui est violente, mais c'est au sein de la distribution que l'on peut ressentir le plus les violences subies par les précaires qui n'ont pas accès aux mêmes droits que le reste de la société.

Il y a aussi **des violences pour les volontaires de l'aide alimentaire**, qui se retrouvent complices malgré eux d'un système agro-industriel qui crée de la pauvreté (pour les agriculteurs notamment), qui génère malbouffe et problème de santé, et qui détruit l'environnement. Des volontaires qui se retrouvent trop souvent à trier et jeter les invendus collectés dans les grandes surfaces, ce qui demande du temps et de la patience. Des volontaires qui ne veulent pas non plus devenir les complices d'un État qui contrôle, qui veut imposer des conditions d'accès à l'aide alimentaire (prouver sa pauvreté monétaire, par exemple) et qui exclut. Des volontaires enfin, qui ont de plus en plus conscience d'effectuer gratuitement un travail que l'État devrait assumer, et donc de déresponsabiliser celui-ci.

Pourtant l'État continue de déléguer la responsabilité de l'aide alimentaire aux associations, travail effectué le plus souvent gratuitement grâce en grande partie à des volontaires, des retraités. Et ironiquement, les associations du secteur qui organisent cette aide sont elles-mêmes dans la précarité, tant elles disposent de trop peu de moyens et trop peu de volontaires...

Nous pouvons même étendre le concept de **violences alimentaires envers celles et ceux qui mangent sans l'aide alimentaire** et affirmer, avec Fatima Oussak, qu'ils subissent eux aussi des violences alimentaires! La politologue l'explique très bien dans son ouvrage *Pour une écologie pirate* paru en 2023 : **« Nos cerveaux et nos estomacs sont des territoires colonisés dont l'industrie tire bénéfice. C'est surtout sur le dos des classes populaires que l'industrie agroalimentaire fait ses plus gros bénéfices, et ce notamment grâce au sucre qu'elle met partout, substance éminemment addictive [...] et parfaitement inutile d'un point de vue nutritif. »**¹⁵ Elle ajoute ensuite que **la grande majorité de la population ne choisit pas cette alimentation**, mais se la voit imposée, et déplore qu'**« aucun espace ne permet la remise en question radicale de cette domination alimentaire »**¹⁶.

Les problèmes de santé¹⁷ qui découlent de la malnutrition touchent la moitié de la population belge. La Fédération des Maisons Médicales explique que **les principales maladies cardiaques, le diabète, l'obésité et les morts qu'ils entraînent sont dus à nos régimes alimentaires**. Elle affirme que la malbouffe tue et que ce n'est pas un problème individuel ou un hasard, parce que *« la manière dont on se nourrit est politique »*¹⁸. C'est donc un problème de société qui a **un impact significatif sur les finances de la Sécurité sociale** (4,5 milliards d'euros par an selon Sciensano, l'institut national de santé publique en Belgique).

Violences également pour les paysans, agriculteurs et producteurs au bout de la chaîne, puisque le système alimentaire actuel ne leur permet pas de vivre dignement! La plupart d'entre eux travaillent beaucoup pour un tout petit revenu. Beaucoup abandonnent leur exploitation ou leur activité parce qu'ils ne savent pas en vivre, quand bien même ils aiment leur métier. Alors que les agriculteurs nous sont indispensables pour vivre, l'absurdité du système veut qu'ils fassent partie des professions les plus mal rémunérées.

¹⁵ OUASSAK Fatima, *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*, Éditions La Découverte, Paris, 2023, p.129-130.

¹⁶ Ibid

¹⁷ 49 % des Belges seraient en surpoids et parmi eux, 18 % souffriraient d'obésité.

¹⁸ CERTENAIS Kevin, PETERSELL Laura, *Une sécurité sociale de l'alimentation*, Santé conjugulée n°102, mars 2023. Disponible sur : <https://www.maisonmedicale.org/une-securite-sociale-de-lalimentation/>

Et puis globalement, un système alimentaire qui laisse une agro-industrie produire en polluant les sols et en érodant la biodiversité, ne génère-t-il pas aussi des **violences au monde animal, végétal, à la Terre tout entière et envers les générations futures ?** Et en effet, la Banque mondiale estime que le système alimentaire est responsable d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES)¹⁹. D'autre part, nous savons aujourd'hui que ce système détruit l'environnement en favorisant les monocultures productivistes, en ayant un recours massif aux produits chimiques, en déforestant, en transportant des denrées alimentaires tout autour de la planète et en épuisant les sols et les ressources, entre autres.

EN GUISE DE CONCLUSION

Aujourd'hui, notre société est confrontée aux violences alimentaires de façon systémique. Ces violences touchent toutes les couches du système alimentaire, de l'agriculteur à la personne qui vit dans la faim.

L'aide alimentaire, parce qu'elle n'est plus une aide d'urgence, mais qu'elle est devenue structurelle, empêche la réalisation du droit à l'alimentation et, en même temps, la transition vers un système agroalimentaire respectueux des gens et de l'environnement.

Bénédicte Bonziarrive à la conclusion que les acteurs de l'aide alimentaire doivent arrêter de se situer dans un court terme en permanence. Elle **nous invite à considérer le rôle des volontaires de l'aide alimentaire comme un rôle de résistance au système alimentaire actuel et à la pauvreté**. Elle nous invite à la relier à la résistance pour une agriculture nourricière et paysanne, à les connecter et à faire en sorte qu'elles se comprennent.

L'aide alimentaire n'aide pas à lutter contre la cause de la précarité alimentaire, c'est-à-dire l'organisation capitaliste du système alimentaire qui définit le profit²⁰ comme objectif prioritaire. Rien n'est plus indispensable que de transformer l'économie et d'assurer la solidarité pour mieux partager les richesses. L'aide alimentaire, c'est surtout du lien et la résistance contre l'abandon par l'État des plus fragilisés.

¹⁹ Organisation mondiale de la santé, *Tout ce que vous devez savoir sur la sécurité alimentaire et le changement climatique*. Disponible sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2022/10/17/what-you-need-to-know-about-food-security-and-climate-change>

²⁰ Le « profit » est la rémunération du capital (au sens financier du terme). À ne pas confondre avec la notion de « bénéfice » qui est procuré par la capacité (d'un investissement) à être rentable (notion comptable).

Pour transformer le système alimentaire et lutter contre la faim, **il faudrait dépasser l'aide alimentaire et donc lutter contre la surproduction alimentaire et le modèle économique de l'agro-industrie**. Il faudrait **resocialiser la production de la nourriture qui n'est pas un bien comme les autres et sortir l'alimentation du marché**.

Il faudrait apprendre à **coconstruire** et à **jeter des ponts entre les alternatives pour une Transition alimentaire et celles pour la Justice sociale**. Il faudrait unir les résistances pour l'écologie et la solidarité. Et puis **favoriser tous les projets qui remettent la démocratie au cœur des projets** (contre les logiques d'assistanat et de charité).

« Il y a beaucoup à apprendre les uns des autres pour aller vers cette transformation du système alimentaire et pour socialiser l'alimentation et en arriver finalement à la création, je l'espère, d'une autre branche de la Sécurité sociale de santé, une sécurité sociale de l'alimentation²¹, qui puisse venir répondre de manière structurelle et aux problèmes de l'agriculture et aux problèmes des personnes qui n'ont pas accès à une nourriture en quantité et qualité suffisante »,²² conclut enfin Bénédicte Bonzi.

²¹ Voir l'étude 2024 de la CATL : *La Sécurité Sociale de l'Alimentation. Origines, enjeux et perspectives*. Disponible sur : <https://www.catl.be/la-catl/publications/>

²² Voir à la minute 27:00 de l'émission : <https://www.blast-info.fr/emissions/2023/la-france-qui-a-faim-au-coeur-des-violences-alimentaires-2c8RSRBBSZegrwEVBUJ8BQ>



**Ceinture
Aliment-Terre
Liégeoise**

L'ASBL Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) a pour mission de contribuer, sur l'Arrondissement de Liège Métropole, à la transformation du système alimentaire dans une perspective durable, en soutenant le développement des filières courtes et locales. A cette fin, elle sensibilise, fédère et mobilise l'ensemble des forces vives du territoire, et elle s'appuie sur une équipe de professionnels pour mettre en œuvres ses cinq principales missions.

Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une demande de reconnaissance en éducation permanente (axe 3) de la CATL

Auteur

JEAN-YVES BURON

Relecteur :

PHILIPPE VIENNE.

Mise en page :

JULIA HAZÉE

Disponible ici :



Exemplaires papiers sur demande : info@catl.be